

Entraide Solidarité Conseil



**GARANTIE + SURCO.**  
Prestations et cotisations 2024

**Mutuelle santé ouverte à tous !**

## Offert : L'Assistance Santé & Prévoyance 20h

Les garanties d'assistance peuvent s'exercer en cas :  
d'hospitalisation ou d'immobilisation à domicile, de décès (adhérent ou conjoint),  
de pathologies lourdes ou de traitement long. Elles sont réservées aux adhérents  
domiciliés en France métropolitaine. Pour plus d'informations, téléphoner 24h/24h,  
7j/7j au: 05 49 34 82 42

Ces garanties d'assistance sont assurées par IMA ASSURANCES, société régie par le code des assurances.

## Des Valeurs à partager



[www.terre-fraternité.fr](http://www.terre-fraternité.fr)



[www.asafrance.fr](http://www.asafrance.fr)



[www.entraide-defense.fr](http://www.entraide-defense.fr)



## MUTUELLE DU MONDE COMBATTANT

5, rue du Havre - 75008 PARIS

**Tel : 01 43 87 43 65**

Fax : 01 44 70 90 65

[contact@mutuelle-combattant.com](mailto:contact@mutuelle-combattant.com)

[www.mutuelle-combattant.com](http://www.mutuelle-combattant.com)


**Bureaux ouverts du Lundi au Vendredi  
de 9h à 12h et de 13h à 17h**

## MUTUELLE DU MONDE COMBATTANT

5, rue du Havre 75008 PARIS

**01 43 87 43 65**

[contact@mutuelle-combattant.com](mailto:contact@mutuelle-combattant.com)

SIREN : 784 360 661 - Organisme substitué auprès de la 

[www.mutuelle-combattant.com](http://www.mutuelle-combattant.com)

## Nos prestations >

Option 1    Option 2

PRESTATIONS COURANTES (Plafond annuel de 500 €) *		
Généralistes (consultations, visites)	8 €	15 €
Spécialistes (consultations, visites)	30 €	40 €
<b>Actes Techniques médicaux</b>		
<b>Remboursés par la sécurité sociale :</b>		
dermatologie, ophtalmologie, kinésithérapie, gynécologie, cardiologie, chirurgie, anesthésie, radiologie, actes techniques	30 €	40 €
<b>Refusés par la sécurité sociale :</b>		
pédicurie - podologie, acupuncture		

Médecines douces		
Chiropraxie / Ostéopathie (4 fois par an)	-	25 €
Détâtétique (4 fois par an)	-	25 €

<b>Optique</b>		
Plafond annuel sur prescription médicale (verres, montures, lentilles acceptées ou refusées)	100 €	150 €
<b>Acoustique</b>		
(plafond annuel)	305 €	450 €
<b>Petit et grand appareillage</b>		
(plafond annuel)	305 €	450 €
<b>Dentaire (plafonds annuels)</b>		
Prothèses dentaires (acceptées ou refusées S.S. et inscrites à la nomenclature S.S.)	305 €	450 €
Orthodontie (acceptée ou refusée S.S.)	305 €	450 €
Implantologie (refusée S.S.)	-	800 €
<b>Hospitalisation</b>		
Chambre particulière, forfait journalier (30 jours maximum par an)	40 €/J	40 €/J
<b>Cure thermique</b> acceptée par an		
frais annexes : transports, hébergement	100 €	200 €

(Sur justificatifs de dépense)

Ce contrat ne comporte pas de remboursements de médicaments et d'actes de biologie.

## COTISATIONS

Option 1    Option 2

Moins de 60 ans :    25,70 €    33,20 €

Plus de 60 ans :    36,90 €    52,70 €

Cotisations mensuelles et individuelles

Ce document n'est pas contractuel



## À qui s'adressent ces garanties?

Aux personnes ayant déjà une couverture complémentaire.

## Conditions et fonctionnement

Notre **SURCOMPLÉMENTAIRE** est accessible à tous :

- > **SANS** limite d'âge
- > **SANS** questionnaire médical
- > **SANS** droit d'entrée
- > **SANS** délai de carence

Les prestations sont réglées, dans la limite des dépenses engagées après remboursement du régime obligatoire et sur présentation des décomptes de la sécurité sociale et de la complémentaire santé.